



AVIS AUX MEMBRES DE LA BANDE D'ODANAK ET LEUR CONJOINT

ATELIER SUR LES SUCCESSIONS ET TESTAMENTS

Le 28 janvier prochain, l'organisme à but non lucratif *Éducaloi* animera un atelier sur les testaments et les successions. *Éducaloi* est un organisme indépendant qui aide les citoyens à mieux comprendre la loi, leurs droits et leurs obligations.

Vous pourrez en apprendre davantage sur les bénéfices de faire son propre testament et sur les étapes juridiques à suivre après la mort d'un proche. L'objectif est de répondre à plusieurs questions, par exemple :

- Qu'est-ce qui va se passer à mon décès si je n'ai pas de testament?
- Qui héritera de ma maison et de mes biens?
- Comment faire pour simplifier la vie de mes proches après mon décès ?
- Comment faire moi-même mon testament?

Pour assister à l'atelier, vous devez vous inscrire auprès du Conseil des Abénakis d'Odanak d'ici le 18 janvier prochain.

DATE : Lundi 28 janvier 2019

HEURE : 19h

LIEU : À confirmer *

** Le lieu sera déterminé selon le nombre de personnes inscrites. Les participants seront contactés après la date limite afin de leur indiquer le lieu exact.*

DURÉE : Environ 1 heure

Bienvenue!